



BUDGET PRIMITIF

2019

Un budget 2019 placé sous le signe



- De dépenses de fonctionnement toujours maîtrisées, tout en maintenant un niveau de service public de qualité pour tous les Dacquois
- D'une Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État en baisse et d'un contrôle financier des collectivités locales maintenu
- De 26,9 millions d'euros d'investissement pour la réalisation des projets structurants et l'attractivité du territoire
- D'une fiscalité communale stable sans hausse de taux en 2019

Rappel des orientations budgétaires 2019 :



Des choix politique forts :

Renforcer l'attractivité et dynamiser le commerce local

Garantir une politique de bienveillance

Une ville pour tous

Préserver le niveau de service rendu

Maintenir la qualité des fêtes de Dax

Section de fonctionnement : des dépenses toujours maîtrisées



- Les dépenses réelles de fonctionnement progressent de 2,3% en 2019, hors transferts et charges exceptionnelles.
- Les charges de personnel, hors transfert, évoluent de 1,3% seulement (+240 K€), malgré un GVT et un PPCR (parcours professionnel carrières et compétences) estimés à +175 K€.
- La subvention au CCAS augmente de 100 K€ (1 850 000 €) pour accompagner les politiques menées en matière d'accompagnement social de la population, d'accueil de la petite enfance et d'hébergement des personnes âgées.
- La subvention au budget annexe des fêtes augmente de 130 K€ par rapport à 2018 pour tenir compte de la hausse des coûts d'organisation et de sécurisation ainsi que du tassement des recettes.

Section de fonctionnement : des recettes en progression modérée



Les recettes réelles de fonctionnement évoluent de 1,5%, sans évolution des taux de fiscalité.

Les recettes fiscales résultant de l'évolution des bases fiscales et des droits de mutation évoluent globalement de 0,5 M€.

Les facteurs de limitation des recettes :

- Attribution de Compensation versée par le Grand Dax attendue en baisse (-202 K€) suite au transfert de la compétence GEMAPI
- Subventions emplois aidés (-48 K€)

Équilibre du budget 2019 : des taux de fiscalité inchangés



Les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties resteront inchangés en 2019.

	Tx TH	Tx FB	Tx FNB
VILLE DE DAX 2019	20,80	27,03	38,04
MOYENNE DES TAUX COMMUNAUX DES VILLES EN AQUITAINE DE 20 000 à 50 000 hab en 2018	21,11	28,69	67,16

source : impots.gouv.fr / CL / Documentation / Statistiques / impôts locaux

Investissement : Des réalisations structurantes



Les dépenses d'équipement s'élèveront à 16,9 M€ au budget principal dont 4,8 M€ de reports de 2018.

Elles se fondent sur 3 principes :

- **Attractivité** : halles, stade Maurice Boyau, mise en valeur du cœur de ville...
- **Proximité et facilitation de la vie quotidienne des dacquois** : médiathèque, écoles, accessibilité, logement...
- **Préservation et amélioration du cadre de vie** : requalification du quartier Cuyès, entretien et mise en valeur du patrimoine, protection de l'environnement, entretien des réseaux...

Investissement : investir au bénéfice de tous les dacquois

VILLE DE
DAX

- Réhabilitation des halles (7,7 M€ HT dont 4,6 M€ HT au budget principal)
- Actions « Cœur de Ville » : actions en faveur de la dynamisation du centre-ville avec une étude engagée sur des îlots identifiés comme prioritaires pour une réhabilitation de l'habitat et des commerces, un accompagnement pour la recherche d'enseignes, de nouvelles aides directes aux commerçants apportées par le Grand Dax...



Investissement : investir au bénéfice de tous les dacquois

VILLE DE
DAX

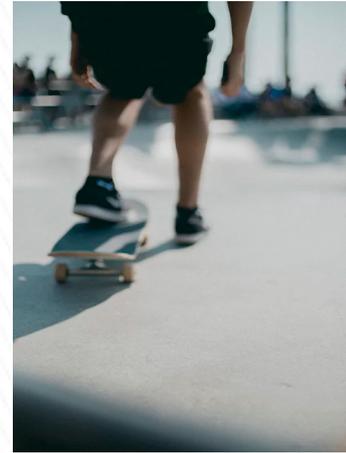
- Lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour la création d'une médiathèque et démolition du jaï alai (0,8 M€)
- Entretien du patrimoine (Atrium, crypte, arènes... : 0,9 M€)
- Art urbain avec l'association Kalos



Investissement : investir au bénéfice de tous les dacquois

VILLE DE
DAX

- Poursuite du plan d'investissement dans les écoles mené depuis 2008 (330 K€ en 2019 sur un total de 2,7 M€)
- Création d'un skate-park à proximité du centre aquatique (400 K€)
- Climatisation des crèches (250 K€)



- Poursuite de la requalification du quartier Cuyès (0,6 M€)
- Participation financière aux opérations de logement à loyer encadré (38 K€)

Investissement : investir au bénéfice de tous les dacquois

VILLE DE
DAX

- Reconstruction de la tribune du stade Maurice Boyau (4 M€)
- Entretien des équipements sportifs (0,6 M€), notamment réfection des façades du stade Colette Besson
- Participation financière de la Ville à la construction du centre aquatique communautaire (1 M€ versé sur 4 années : 260 K€)



Investissement : investir au bénéfice de tous les dacquois

VILLE DE
DAX

- Enfouissement des réseaux secs et rénovation des réseaux d'eaux pluviales (0,6 M€) en particulier l'avenue de l'Aérodrome, la rue des Alizés, la rue de la Croix Blanche et la rue Joseph de Laurens.



Investissement : investir au bénéfice de tous les dacquois

VILLE DE
DAX

- Accessibilité aux personnes handicapées et à mobilité réduite des bâtiments administratifs (Hôtel de Ville, écoles) et locaux associatifs (0,2 M€)
- Éclairage public (0,2 M€) notamment l'esplanade de la Cathédrale
- Embellissement des façades cours de Verdun et périmètre protégé (0,1 M€)



Budget principal : le financement des projets



- Les ressources dégagées du fonctionnement (5,5 M€) représentent près d'un tiers du financement des dépenses réelles d'équipement
- Les recettes propres d'investissement s'élèvent à 0,8 M€ dont:
 - FCTVA : 460 K€
 - Taxe d'aménagement : 140 K€
 - Amendes de police : 100 K€
 - Cessions : 60 K€
- Les subventions (3,2 M€)
- L'emprunt d'équilibre est de 7,1 M€



Les budgets annexes

- Les dépenses réelles de fonctionnement de la Régie des eaux s'élèvent à 11 807 905,80 € HT.
- Les dépenses d'équipement représentent au total 6 079 465,20 € HT financées avec un recours à l'emprunt très limité (676 K€).
- Les principaux tarifs de la Régie des eaux (eau potable, assainissement, eau thermale, boues thermales, laboratoire) n'augmentent pas en 2019.
- Les compétences eau et assainissement deviendront communautaires à compter du 1er janvier 2020.



- La section de fonctionnement s'équilibre à 3 839 110 €.
- Les tarifs des spectacles taurins restent inchangés en 2019 et ceux des occupations du domaine public ont été légèrement actualisés.
- Une subvention d'équilibre du budget principal est prévue à hauteur de 348 K€ (219 K€ au BP 2018), pour permettre à ce budget de s'équilibrer, malgré des dépenses toujours plus importantes de sécurité et d'hygiène.

Les autres budgets annexes



- **Budget annexe activités assujetties à la TVA** : réhabilitation des halles (partie commerces) à hauteur de 1 677 000 € HT
- **Budget annexe stationnement** : requalification du quartier des halles avec le réaménagement de l'esplanade de la cathédrale et la modification des accès au parking souterrain des halles (1 403 461€ HT)
- **Budget annexe du Mousse** : clôture du budget fin 2019 après la cession du dernier lot.

Synthèse du budget 2019 en chiffres



Population INSEE 2019	21 886
Budgets consolidés	116 355 239,61
<i>dont fonctionnement</i>	<i>59 008 765,87</i>
<i>dont investissement</i>	<i>57 346 473,74</i>
Épargne brute prévisionnelle consolidée 2019	8 236 149,33
Épargne nette prévisionnelle consolidée 2019	4 346 749,33
Encours de dette consolidé au 31/12/2018	50 642 012,77
Capacité de désendettement consolidée au 31/12/2018	7,1 ans